

Recrutements ICNA : correction urgente



Le concours externe ICNA 2021 n'offrait que 16 places, ce chiffre historiquement bas étant la conséquence directe de la crise traversée par la navigation aérienne en 2020. Malheureusement, la DGAC ne s'est pas donnée les moyens pour réussir ce recrutement. En effet, alors que plus de 2500 candidats se sont inscrits au concours, la DGAC a pris la décision de n'en retenir que 46 sur liste principale et liste d'attente. Au final, seuls 9 candidats ont accepté le bénéfice du concours, sous réserve d'aptitude médicale !

Le SNCTA déplore ce déficit évitable dans cette période déjà suffisamment contrainte. L'échec de ce recrutement n'est pas acceptable : nul ne peut se satisfaire des lauréats perdus sur ce concours.

La DGAC doit rapidement corriger cet échec, notamment en :
• sanctuarisant un recrutement 2022 répondant aux objectifs de la décennie à venir marquée par une forte augmentation des départs à la retraite dès 2029 ;
• organisant un concours RUE et en assurant son attractivité.

A minima 7 élèves manqueront sur le concours 2021 déjà inédit : ils devront impérativement être compensés.
L'année prochaine est d'ores et déjà primordiale pour préparer la décennie engagée : le SNCTA revendique le recrutement minimal de 3 promotions au concours externe 2022.

@SNCTA | 9 septembre 2021 | sncta.fr

Dans son Flash Info précédent, le SNCTA dénonçait la gestion désastreuse du recrutement ICNA 2021. Alors que le passage sous CCINP a redonné de la visibilité au concours et a fait ses preuves en 2020 avec le recrutement de 4 promotions, la DGAC a sous-dimensionné la liste complémentaire du concours 2021 dont le nombre de postes était déjà historiquement bas.

Le SNCTA a saisi le Secrétariat général et la DSNA pour apporter urgemment une correction et sortir de la situation ubuesque où des recrutements viendraient à manquer alors que des lauréats existent.

Le SNCTA a ainsi proposé une solution rapide, viable juridiquement et sans impact sur le schéma d'emplois DGAC, nerf de la guerre en matière de recrutement. Ainsi, les 5 lauréats du concours interne sur liste complémentaire seront retenus et intégreront la promotion MCTA21C avec les lauréats du concours externe.

Le recrutement externe 2022 ne devra pas reproduire les mêmes erreurs ayant pour cause des raisons d'économies injustifiables. Le SNCTA veillera à ce que la DGAC et l'ÉNAC soient en ordre de marche pour recruter les 3 promotions qu'il revendique.

Le suivi et la défense des recrutements sont un travail permanent.
Le SNCTA se félicite de cette correction profitant aussi bien à la DSNA dans sa globalité qu'aux principaux intéressés.